Procédure de suivi des revues de code

# Objectifs de la revue de code :

* Créer du code plus facile à lire;
* Créer du code plus facile à maintenir;
* Trouver des anomalies avant de graduer dans les environnements supérieurs;
* Unifier les façons de faire et améliorer le respect des normes RAMQ;
* Apprendre des bons coups de nos collègues;
* Profiter de l’expertise des nouvelles ressources;
* Remettre en question nos façons de faire.

# Objectif de la nouvelle procédure :

* Encourager les membres de l’équipe à faire des demandes de revues de codes plus fréquente;
* Faire un meilleur suivi du respect de la procédure;
* Améliorer la procédure.

# Procédure

Lors de la création d’une demande dans l’outil *Gestion des demandes* (GDC) le champ « Assurance qualité » sera initialisé à la valeur « À faire ».

Suite à l’assignation d’un développeur à une *demande de changement* (DDC) dans GDC un second développeur sera rapidement assigné en tant que réviseur pour la demande. Ainsi lorsque le développeur sera prêt à faire des demandes de révision de code il pourra les diriger vers le réviseur approprié sans devoir faire une demande à un répartiteur.

Tout au cours de la période de développement d’une demande de changement le développeur est encouragé à envoyer des demandes de révision courte et fréquente au réviseur attitré à la demande. Autant que possible tout le code devra être révisé avant le début des tests fonctionnels. Les revues de codes peuvent être effectuées par courriel ou par TFS. Lors des demandes par courriel mettre [QualitéDASCF@ramq.gouv.qc.ca](mailto:QualitéDASCF@ramq.gouv.qc.ca) en copie conforme.

Suite à la revue de code il est de la responsabilité du réviseur de changer la valeur du champ *Assurance qualité* dans GDC à la valeur « Terminée ».

Si les modifications au code sont mineures (moins de 10 lignes de code modifiées) le développeur peut choisir de ne pas faire de demande de revue de code. Dans ce cas, il devra modifier la valeur du champ *Assurance qualité* à la valeur « Non nécessaire ».

S’il est convenu avec le chef d’équipe que les revues de code pour une demande de changement doivent être ignorées afin de respecter les délais de livraison le développeur devra modifier la valeur du champ *Assurance qualité* à la valeur « Dérogation du chef d’équipe »

# Particularités pour les revues de codes au central

Une procédure particulière s’applique pour les revues de code au central. En général, lors de l’assignation d’une demande à un développeur expérimenté et bien au fait des façons de faire à la RAMQ le chef d’équipe va lui-même modifier la valeur du champ « Assurance qualité » dans GDC à la valeur « Non nécessaire ». Pour une demande de changements confiés à une nouvelle ressource à la RAMQ, un réviseur sera assigné par le chef d’équipe et la procédure normale s’appliquera.